

*L'ajournement*

Je profite de l'occasion pour souhaiter au personnel de la Chambre et aux membres des médias une excellente journée ce jour-là. Je mentionne les médias parce que non seulement ces gens-là s'y connaissent en boniment mais ils en font profession. J'offre donc mes meilleurs vœux en l'honneur de cette fête et du saint lui-même à tous ceux qui ont du sang irlandais, qu'ils viennent de Rivière-du-Loup, de Killarney ou de Biélorussie, qui est une banlieue de Tralee comme chacun sait.

Les Irlandais seront en fête dimanche prochain, et deux d'entre eux spécialement seront tout sourire à Québec en y échangeant une poignée de main en l'honneur de la fête et de saint Patrick.

[*Français*]

La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à 11 heures demain, conformément à l'article 2(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 26.)